

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 19/11/2012

Réception par le Prefet : 19/11/2012

Publication : 23/11/2012



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2012-11-2-1

Séance du vendredi 16 novembre 2012

AIDE AUX CAMPINGS

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération N° CG-2011-5-2-4 du 8 décembre 2011 relative aux interventions du Département en faveur du tourisme,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- attribue une subvention de 5 017 € à la commune de KAYSERSBERG pour les travaux d'aménagement sur le camping municipal
et décide de prélever les crédits sur le chapitre 204, fonction 94, nature 204142, programme F241 du budget départemental ;
- attribue une subvention de 1 560 € à M. Guy EHRHARDT – Camping Beau Rivage pour l'acquisition et l'installation d'un bloc sanitaire accessible aux personnes à mobilité réduite sur le camping Beau Rivage à GUNSBACH
et décide de prélever les crédits sur le chapitre 204, fonction 94, nature 20422, programme F241 du budget départemental.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

Service du Développement Economique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 16 NOVEMBRE 2012

Hébergements
PROGRAMME 2012

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant subventionnable	Taux	Montant de la subvention
HEB04152	M. GUY EHRHARDT - CAMPING BEAU RIVAGE Installation d'un bloc sanitaire pour personne à mobilité réduite sur le camping Beau Rivage à GUNSBACH	7 800,00	20%	1 560,00
HEB04126	KAYSERSBERG Création d'une salle de réunion et de TV, d'une plateforme d'accès pour les personnes à mobilité réduite sur le camping municipal à KAYSERSBERG	25 084,00	20%	5 017,00
			Total	6 577,00

Ces dossiers ne font pas l'objet d'autres financements de la part de collectivités territoriales.